

27 juin 2026.

Famille Fusillo.

Propriétaire de la Parcelle située
Zi N° 10 J'ai l'honneur de Solliciter
l'Étude de la possibilité de Reclasser cette
parcelle actuellement située en zone non
Constructible en zone Constructible dans le
Cadre des évolutions du document d'Urbanisme
de la Commune de Nancy.

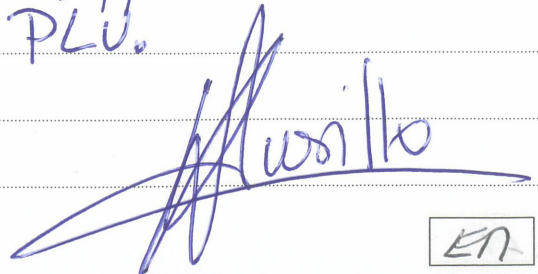
Cette demande est motivée par un Projet de
Construction Respectueux de l'Environnement
et Payantement Intégré au Cadastre Existant

La Parcelle est située à Proximité de la Zone
Urbaine et notre Projet de 12 Appartements
A proximité des Habitations déjà existantes,
et Bénéficie de la desserte des principaux
réseaux (eau, Électricité, voirie, assainissement)
Ce qui rend son Urbanisation Cohérente avec le
développement du Secteur.

Ce Projet de 12 Appartements répondrait au
développement de la Commune dans le Respect
des Règles d'Urbanisme et de l'intérêt Général.

Dans l'attente, je vous remercie de bien vouloir
examiner le projet des 12 Appartements
relative à l'Évolution du PLU.

Salutations Distinguées.



Emplacement réservé enquête publique

À partir de Alain PLAISANCE <alain.plaisance@maincy.fr>

Date Lun 2026-06-29 16:42

À Révision PLU <revisionplu@maincy.fr>

Alain PLAISANCE
Maire de Maincy

Enquête publique pour la révision du PLU de Maincy Demande de création d'un emplacement réservé.

Récemment la Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine nous a communiqué son projet de réalisation, à moyen terme, d'une liaison douce de desserte entre Melun et Maincy.

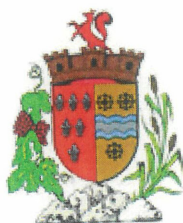
Afin de réaliser ce projet le long de la rue de Melun, il est impératif d'identifier dans le PLU un emplacement réservé de cinq mètres de large depuis le chemin du Coudray Ménereaux jusqu'à l'entrée de Maincy sur les parcelles :

ZH 07 à ZH 10

ZH 16 à ZH 27

ZH 33 à ZH 38

ZH 105 à ZH 107



Alain PLAISANCE

Maire

Standard : 01 60 68 17 12

Mairie de Maincy

3 Rue Alfred et Edmé Sommier

77950 Maincy

<https://www.maincy.fr>

